

N/REF : 8/06/2026 16H26 C:000003 I:00158
V/REF : AC/C48337
V/Email reçu le Lundi 08/06/2026 à 16H26

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TRI
IMMEUBLE : RES.TROIS RIVES -TRI
69, MAIL FRANCOIS MITTERRAND
10, RUE DE LIOTHAUD
35000 RENNES

Rennes, le 10 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 69 MAIL FRANÇOIS MITTERRAND - PARTIE COMMUNE
ETG 1
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DES GAINES DU 1ER ÉTAGE
Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 09/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE AU RDC, 1ER ET 2EME ÉTAGE
CONTROLE DES ALIMENTATIONS EN GAINES TECHNIQUE
CONTROLE DES EVACUATIONS
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE, PAS DE TRACE D'HUMIDITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 09/06/26 A 16H43 SFARUEL@AIGUILLON.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL014-Ff RFE compl.	EF-EC/chauf.<1/2jrPC	1	174,96
				174,96
		TOTAL H.T.		174,96
		T.V.A. a 10,00%		17,49
		TOTAL T.T.C.En EURO		192,45

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.